



AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DES ENTREPRISES

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LANGUEDOC

Nom de l'entreprise

PRESENTATION DU DEMANDEUR

1. Le Chef d'entreprise

Nom et Prénom du Chef d'entreprise

2. L'Entreprise

Raison sociale :					
Nom commercial/ enseigne					
Adresse de l'établissement					
Code Postal		Commune			
Téléphone		Télécopie			
Mobile		E-Mail			
N° Siren					
N° Immatriculation RNE					
Activité principale					
Forme juridique					
Capital Social					
Nombre d'actifs		Dont Salariés		Dont apprenti(s)	

PRESENTATION DU PROJET

1. Historique de l'entreprise (entreprises déjà en activité)

2. Description de l'investissement et objectifs

Création de postes salarié ou d'apprentissage estimés sur 3 ans :

3. Plan de financement du projet

Dépenses	Montant HT		Montant
		Subvention Communauté de Communes	
		Subvention Région	
		Emprunt	
		Autofinancement ou compte courant d'associé	
		Capital social (en cas de création)	
Total		Total	

PIECES A JOINDRE

Le dossier de demande d'aide à l'investissement immobilier de l'entreprise devra comporter :

- ✚ Un courrier daté et signé sollicitant l'aide à l'investissement immobilier
- ✚ Présentation de l'entreprise et de son activité : Note explicative (cf. dossier ci-dessus)
- ✚ Devis des prestataires/fournisseurs
- ✚ Si acquisition : plan de situation + promesse de vente ou acte notarié
- ✚ Si emprunt : accord de principe de la banque
- ✚ Autorisation d'urbanisme le cas échéant
- ✚ Kbis ou extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 6 mois
- ✚ Bilans et comptes de résultat des 3 derniers années – (les créations d'entreprise sont exemptées)
- ✚ Prévisionnel sur 3 ans
- ✚ Présentation du projet immobilier illustré par une note explicative sur les investissements à réaliser par l'entreprise (cf. dossier ci-dessus)
- ✚ Une attestation sur l'honneur du dirigeant certifiant être en règle au niveau fiscal et social
- ✚ Un RIB

DECLARATION SUR L'HONNEUR : ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

Je soussigné(e),
Agissant en qualité de dirigeant(e) de l'entreprise
Située :

Déclare sur l'honneur

- Avoir pris connaissance du règlement d'aide à l'investissement immobilier de la CCHL
- Etre à jour de mes obligations sociales et fiscales réglementaires
- Etre à jour de mes obligations légales
- Avoir des capitaux propres positifs (au titre du dernier bilan comptable)
- Ne faire l'objet d'aucune procédure collective (sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation)
- Commencer les travaux au maximum un an après la réception du courrier d'attribution de l'aide
- S'engager au maintien des effectifs en CDI ETP (Equivalent Temps Plein) et de l'activité pendant toute la durée du programme (objet de la demande d'aide)
- Maintenir pendant une période d'au moins 5 ans l'activité de l'entreprise dans les bâtiments pour lesquels l'entreprise bénéficie de l'aide
- Si le projet est porté par une société crédit-bail, celle-ci s'engage à mettre le bien aidé à la disposition d'une entreprise par un contrat de location dont le loyer intégrera la répercussion de l'aide versée
- Maintenir pendant une période d'au moins 5 ans l'activité de l'entreprise dans les bâtiments pour lesquels l'entreprise bénéficie de l'aide à compter de la date d'achèvement des opérations
- Que l'entreprise n'a pas fermé un établissement sur le territoire de la CCHL au cours des 5 années qui précèdent la demande
- Que l'entreprise s'engage à ne pas lancer le projet, objet de la demande d'aide (aucune dépense engagée ni aucun bon de commande ou devis signé) avant la date d'autorisation de démarrage du projet par la collectivité saisie

Le non-respect de ces engagements entraînera le remboursement de l'aide perçue (conformément à la réglementation européenne).

Fait à _____ le _____
(cachet de l'entreprise et signature du dirigeant)